Les participants à la septième Conférence des Directeurs des pêches encouragent la CPS à continuer d'apporter une assistance de qualité aux services des pêches

La septième Conférence des Directeurs des pêches s'est ouverte sur différents comptes rendus de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins. S'agissant de la pêche côtière, les participants ont réclamé « davantage de la même chose » dans certains domaines : mouillage de DCP, techniques de pêche et sécurité à bord des petites embarcations. Ils ont appris que le Programme pêche côtière de la CPS allait recruter de nouveaux agents spécialisés en économie, en techniques après-récolte et en développement des exportations. Le sujet qui a suscité le plus d'intérêt a été l'évaluation des ressources en vivaneaux démersaux, et les participants ont approuvé une demande de financement à cet effet. La septième Conférence des Directeurs des pêches s'est déroulée en mars au siège de la CPS, à Nouméa, après une réunion d'une journée des comités de pilotage des trois projets halieutiques financés par l'Union européenne et auxquels la CPS participe.

Les Conférences des Directeurs des pêches ont pris le relais des Conférences techniques régionales sur les pêches, qui se déroulaient tous les ans depuis 1969 et réunissaient des agents des services des pêches des États et Territoires membres de la CPS. En 1999, elles furent rebaptisées « Conférences des Directeurs des pêches ». Bien des choses ont changé dans le paysage halieutique océanien depuis la fin des années 60, mais la Conférence des Directeurs des pêches demeure l'une des rares occasions offertes aux cadres des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniens de se rencontrer pour débattre exclusivement de questions halieutiques. Les thèmes abordés concernent la pêche côtière et l'aquaculture, mais aussi les données scientifiques à l'appui des initiatives de la région en matière de gestion des thonidés.

Les participants à la septième Conférence des Directeurs des pêches ont exprimé leur inquiétude concernant l'introduction volontaire de nouvelles espèces et souches, sujet de controverses depuis de nombreuses années. Ils sont convenus que toute décision concernant ces introductions incombe aux pays membres, en invitant ceux-ci à prêter une grande attention aux avantages et risques associés avant de prendre une décision. Les participants ont préconisé une approche régionale de la santé et de la biosécurité des espèces aquatiques, et invité à poursuivre les travaux de mise au point d'aliments appropriés, de fabrication locale, pour l'aquaculture.

Les participants se sont félicités du travail du Programme pêche hauturière de la CPS en matière de formation des observateurs et d'évaluation des stocks. Deux nouveaux produits ont été présentés : 1) une première version du programme de simulation de gestion des thonidés (TUMAS), permettant à toute personne possédant un ordinateur de voir l'effet de différentes mesures de gestion sur les stocks de thonidés de la région, et 2) de nouveaux sites Web nationaux sécurisés où sont publiées les données requises pour la présentation de rapports à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central. Les participants ont préconisé de poursuivre les travaux sur de nouvelles problématiques : échantillonnage au port des pêcheries artisanales de thonidés, informations requises pour la modélisation de l'écosystème, marquage des thonidés pour faciliter l'étude des impacts du changement climatique sur la répartition des stocks.

Depuis la dernière Conférence des Directeurs des pêches, la capacité de la CPS en matière de science halieutique s'est considérablement élargie, grâce à la fusion de la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées avec la CPS.

La 7e Conférence des Directeurs des pêches était présidée par Leban Gisawa, du Service national des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les participants ont été informés des travaux du Département Îles et océans, qui offrent aux pays (ainsi qu'à la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins et à la SOPAC) de nombreuses possibilités de collaborer sur des questions halieutiques. Ce département a notamment pour mission d'aider de nombreux pays membres de la CPS à tracer leurs frontières maritimes. Les directeurs des services des pêches se sont montrés inquiets d'apprendre qu'un certain nombre de zones économiques exclusives ne sont pas bien définies et que le tracé des frontières juridiques exactes demandera beaucoup plus de travail.

Une séance spéciale d'une journée a été consacrée à la pêche et au changement climatique. Depuis deux ans, la CPS est le chef de file d'un projet réunissant une équipe d'experts internationaux, qui examineront dans quelle mesure le changement climatique pourrait affecter les ressources halieutiques dans la région. Les résultats définitifs de cette étude ne seront pas connus avant octobre, mais plusieurs experts sont venus parler de leurs conclusions dans six grands domaines :

1. La manière dont le climat et l'océan devraient évoluer selon les différents scénarios d'émissions de gaz à effet de serre ;
2. Les effets de ces changements attendus sur les habitats des ressources halieutiques et aquacoles de la région (pleine mer, récifs coralliens, mangroves, herbiers, cours d'eau et estuaires).

3. Les effets prévisibles sur la distribution et l'abondance des poissons et invertébrés ciblés par la pêche hauturière, la pêche côtière, la pêche en eau douce et l'aquaculture dans les pays océaniens.
4. L'incidence des variations des stocks de poissons dues au changement climatique sur le développement économique, les recettes des États, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans toute la région.
5. Les mesures et politiques de gestion requises pour saisir les chances qui s'offrent et réduire les menaces qui s'abattront probablement sous l'effet du changement climatique.
6. Les incertitudes à lever, les lacunes à combler et les recherches à mener pour y remédier.

Les participants ont appris que les impacts sur la pêche côtière seront sans doute substantiels, la production risquant d'être réduite de 50 pour cent – éventualité à envisager d'ici à 2100. Les impacts sur l'aquaculture en mer devraient également être négatifs, même si les conditions de l'aquaculture en eau douce sont susceptibles de s'améliorer. Les stocks de thonidés devraient se déplacer vers le Pacifique oriental sous l'effet de l'évolution des conditions océanographiques. Les intervenants ont toutefois souligné que, dans l'immédiat, il fallait améliorer la gestion des stocks de poissons et de leurs habitats. Une bonne gestion appliquée dès maintenant contribuera à donner à ces ressources une meilleure résilience face aux impacts du changement climatique à long terme.

La septième Conférence des Directeurs des pêches était présidée par Leban Gisawa, du Service national des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a su conduire les débats avec fermeté et a fait respecter les horaires. Dans ses remarques conclusives, Leban a remercié la CPS pour l'organisation sans faille de la conférence. La prochaine Conférence des Directeurs des pêches aura lieu au début de mars 2013, et une journée de réunion informelle précédera la session du Comité des pêches du Forum, en mai 2012.

Les conclusions et les documents de travail

de la septième Conférence des Directeurs des pêches peuvent être téléchargés depuis le site Internet de la CPS, à l'adresse http://www.spc.int/fame/en/component/content/article/82-seventh-spc-heads-of-fisheries-meeting.

Plus de 90 personnes ont participé à la septième Conférence des Directeurs des pêches.